L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 JUIN 1880. — 53me Année

D'UFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 26 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un grand nombre de terrains avec bâtisses et améliorations, dans les 1er et 3e districts. Pour plus de détails voir aux annonces.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriétés améliorées de très grande valeur dans le Quatrième District, coin des rues Seconde et St-André: rue Seconde, entre celles St. André et St. George, coin des rues Troisième et St. André, rue St. André, entre celles Seconde et Troisième; coin Troisième et St-André, dans l'îlet borné par la rue Quatrième, rue Washington, entre celles Johnson et Galvez et coin Washington et Galvez; rue Washington, entre celles St. Patrick et St. Denis.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, emplacement de valeur à l'angle des rues Chippewa et Troisième; aussi onze terrains à Carrollton, 7e district.

Par Heey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, cottage dans le 6e district, au coin des rues Camp et General Taylor.

Par O. Valeton, sur la Levée, en face la rue Girod, foin.

Effet des nominations de Cincinnati.

On connaît déjà l'effet produit à peu près en tous lieux par les nominations de la Convention de Cincinnati. Cet effet est excellent, et l'impression générale dominante est que le ticket démocrate pour les élections présidentielles l'emportera sur le ticket républicain par une majorité écrasante. La presse démocratique à l'unanimité se prononce sans réticence en faveur des choix conventionnels et se répand en éloges sur le caractère et le mérite du général Hancock dont elle trouve que les antécédents n'offrent aucune prise à la critique. Hancock est réellement un homme pur, comme ceux que les deux partis whig et démocrate recherchaient autrefois pour en faire les représentants de leurs principes et de leurs doctrines, et sans avoir été mis à l'épreuve dans aucune circonstance en connexion avec l'administration des Etats-Unis, il a su mettre tant de tact et de mesure dans son gouvernement en Louisiane qu'on ne doute pas plus de sa capacité que de son amour pour la justice et de son dévouement aux libertés publiques et aux institutions du pays.

Sur ce point, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans notre article d'hier et nous sommes heureux de voir que notre impression est à peu près celle de tout le monde, y compris tout ce que le parti républicain possède d'hommes honnêtes et sensés. Il nous revient de divers côtés que ces hommes, depuis longtemps dégoûtés d'un parti dont les succès ne pouvaient plus se maintenir que par la fraude, saisiront avec empressement l'occasion de s'en séparer en votant pour un candidat qui leur présente toutes les garanties imaginables à l'égard de l'intégrité de l'Union et de la fidélité au drapeau. Pour eux, Hancock réalise le *nec plus ultra* de leurs vœux et de leurs aspirations. C'est un républicain démocrate, au lieu d'être un républicain radical, et ils ne demandaient rien de plus, n'ayant jamais approuvé ni professé les hétérodoxies outrées et outrageantes des Radicaux.

Un pareil accueil fait aux nominations de la convention de Cincinnati est un pronostic certain de succès, car il n'y a en tout cela rien de guindé, de forcé, de fictif ou de mauvais aloi. On ne s'attendait pas dans le Nord à la nomination du Génl. Hancock peu amoureux de renommée et de bruit, et qui n'avait jamais fait une démarche pour capter la faveur publique ou flatter les intérêts et les prédilections populaires. Le mouvement a donc été tout spontané et par cela même il a une portée immense; car on y voit poindre le jour où la démocratie nationale reprendra à Washington la place qui lui est due, et dont la guerre seule l'avait privée, et le jour aussi où le parti républicain en sortira pour ne plus y reparaître.

Maintenant, quant au programme démocratique, on ne pouvait en confier l'exécution à un homme plus droit et plus loyal; nous disons plus, avec Hancock il n'y avait pas besoin de programme, ses bonnes intentions, à en juger par ses précédents, ne pouvant être douteuses pour personne. Le candidat est à lui seul un manifeste et le manifeste écrit était par cela même inutile.

Il n'en est pas moins très sensé et judicieux, portant directement sur les points capitaux de la politique de cette époque. Nous aimons tout ce qu'il y a dans le manifeste, et ceux qui l'ont rédigé ont évité avec soin cette prolixité verbeuse, emphatique et le plus souvent nébuleuse, qui caractérise ordinairement ces sortes d'élucubrations. La plateforme, pour nous servir d'une expression consacrée, la plateforme de la Convention de Cincinnati brille au contraire par son laconisme et c'est justement ce qui nous la fait prendre en si haute estime. Elle est courte, et néanmoins elle contient tout ce qu'il fallait y mettre, tout ce qu'il était important de dire.

Nous aimons particulièrement le paragraphe très beau, très noble et très délicat qui concerne M. Tilden. Ce paragraphe lui rend tout l'hommage et l'honneur qui lui étaient dus. Nous avouons franchement qu'il ne fallait rien moins que la candidature de l'homme que nous avons osé comparer au général Lee, pour nous consoler de la perte de Tilden. Tilden s'était illustré par son gouvernement de New-York; il s'était illustré par les grands services qu'il avait rendus à cet Etat véritablement empire; il s'était illustré pour avoir fait ce que sept ou huit gouverneurs distingués n'avaient pu faire et pas même osé entreprendre; il s'était illustré aussi par les services qu'il avait rendus au parti démocrate dans son Etat et par les services qu'il avait rendus au parti démocrate national dans les élections de 1876 où le premier, depuis vingt ans, il sut triompher des robustes antipathies républicaines envers un candidat de la démocratie; il s'était illustré encore par son attitude devant la grande fraude qui ravit à la démocratie sa victoire, fraude à laquelle il se soumit avec résignation et noblesse et à laquelle il devait se soumettre, puisque le parti dont il était, après tout, la créature, s'y soumettait lui-même comme si le jugement de la commission électorale eût été le jugement de Dieu; il s'était illustré par une abnégation et un silence véritablement sublimes et qui couronnaient d'une manière on ne peut plus digne sa dernière odyssée politique; on devait donc reconnaître toutes les grandes choses qu'il avait accomplies, et on les a reconnues en lui faisant l'honneur d'un paragraphe spécial, consacré à lui tout seul, [illegible] dans les [illegible] de la [illegible]. La Convention de Cincinnati [illegible] manqué à ce devoir, et le [illegible] voté par l'assemblée

toute entière sans qu'il soit venu à personne l'idée que ce paragraphe était chose inutile ou que c'était faire trop d'honneur à un homme qui la veille avait retiré son nom de la liste des candidats.

La convention a ainsi réparé, autant que possible, cette grande injustice qui a fait de Tilden la victime de son propre parti. Telle ne fut pas la conduite du parti démocrate à l'époque où l'illustre général Jackson dût, par le vote de la Chambre, céder la présidence à Adams bien qu'il eut eu plus de voix que lui aux élections. On lui préféra Adams, mais le parti démocrate préférait Jackson, et il l'honora de son suffrage aux élections qui eurent lieu quatre ans après, et maintint cette préférence une seconde fois aux élections subséquentes, ce qui fit dire dans le temps que Jackson eut pu être élu trois ou quatre fois de suite, s'il l'eut voulu.

Tilden n'a pas été aussi heureux, on lui a refusé la chance qui fut offerte au général Jackson et le pays sera ainsi privé du savoir, de l'intelligence et de l'habileté d'un homme véritablement supérieur. C'est une perte immense, mais dont nous espérons que le général Hancock nous dédommagera.

Immigration—Depuis que nous avons rendu compte du plan proposé par M. Harris, du Bureau d'agriculture de la Louisiane, pour attirer en ce pays les émigrants du Kansas et d'autres Etats, nous recevons, par lettres, des offres nombreuses de terres situées dans des cantons dont la fertilité est bien connue. Mais ces offres ne ressemblent pas du tout à ce qui était demandé aux grands planteurs pour le succès du plan. On nous parle de biens à vendre quand au contraire il faudrait offrir des terres pour rien, dont une partie seulement serait payée plus tard.

Il n'y a pas un immigrant sur cent qui soit en état, à son arrivée ici, d'acheter les terres qu'il voudrait cultiver, et sur lesquelles il désirerait s'établir. Si on ne lui offre pas des avantages extraordinaires, il ne viendra certainement pas. Si on n'a rien à lui donner, il faudrait au moins qu'il eût l'assurance de trouver en arrivant du travail avec un salaire soutenu. En économisant le plus possible sur ce salaire, il pourrait bientôt se mettre en état de faire une petite acquisition, qui bien travaillée et bien exploitée le mettrait promptement à même d'agrandir son domaine et de devenir planteur à son tour.

Tout bien considéré, nous croyons que ce moyen est encore celui qui vaut le mieux. Il n'exige aucun déboursé de la part de l'immigrant, et il n'exige du maître que la représentation en argent du travail qu'on fait pour lui.

Nous invitons, du reste, nos correspondants, à adresser leurs lettres à M. Harris, commissaire du Bureau d'agriculture et d'immigration, qui s'empressera de leur répondre. M. Harris invite même les grands propriétaires à prendre l'initiative et à lui envoyer tous renseignements pouvant servir au but proposé. Les informations seront insérées dans les registres du Bureau et il n'en coûtera pas un cent à personne, excepté les frais de poste.

—On nous écrit de Houma à la date du 24, que le constable Cune est mort la veille des suites de sa blessure, et que le meurtrier n'a pas encore été arrêté. La population de l'endroit est indignée, car cet homicide a été commis de sang-froid et volontairement.

H. Billard, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 12 juin.

Le comble de l'aisance: — La chaussure de l'Etoile Rouge.

Billets gagnants.—M. Wescoat, agent de l'Express du Sud, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de Fred. Jussow et de D. M. Edsall, de New York, d'Edward Riley, de Brooklyn et de Stephen Krieger, de la même ville, la moitié du billet No 42,800 qui avait gagné le premier gros lot de $100,000 pour le premier et pour le compte des autres un dixième du billet No 5,971 qui a gagné le second gros lot de $50,000, le montant lui en a été payé par la Compagnie par des checks tirés sur la Banque Nationale de la Louisiane. M. P. E. Selle, rue Conti, entre Broad et Dolhonde, de la Nlle Orléans, donne de même certificat pour un dixième du billet qui a gagné le troisième gros lot de $20,000 et qu'il a été payé sans délai. Un certificat signé par E. B. Lhoste, commis à la Banque Nationale de la Nlle-Orléans, atteste le même fait pour le billet 28,236 qui a gagné un autre dixième du même troisième gros lot de $20,000. Le dit troisième gros lot a échu également à P. C. Victory, de New York, qui en avait un dixième. M. J. Plonsky, de Vermillionville, atteste de son côté que la Compagnie de Loterie de la Louisiane lui a payé sur présentation le billet 28,846, qui a gagné le quatrième gros lot de $10,000 dont il avait un cinquième. Enfin, M. T. M. Wescoat certifie qu'ayant eu en collection un cinquième du billet qui a gagné le quatrième gros lot de $10,000 au tirage du 15 juin de la loterie de la Louisiane, pour le compte de Joseph McGillick, de New York, et le billet entier qui a gagné le cinquième gros lot de $5000 pour le compte d'Archibald C. Palmer, de New York, ces deux billets ont été payés comme les autres par la compagnie en checks tirés sur la Banque Nationale de la Louisiane, et provenant du tirage du 15 juin de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

La Société de Bienfaisance des Commis devant donner un Grand Festival, le Dimanche 4 Juillet, fait annoncer que les privilèges de barre et de restaurant seront vendus à l'encan aux Fair Grounds Dimanche le 27 juin, à midi. Cette fête des commis attire une affluence énorme de gens qui ne peuvent s'amuser sans manger et boire; et c'est toujours une bonne journée pour un restaurateur. En conséquence, avis à qui de droit!!

West End.—La grande représentation offerte au professeur Marin, le magicien admiré du monde entier, a été remise à mardi, 29 du courant, à cause du mauvais temps. Nous rappelons aux promeneurs qu'il y a tous les soirs des concerts au jardin de West End, de cinq heures à 10 heures du soir et que ces concerts sont exécutés par vingt-cinq des meilleurs artistes du pays. Eclairage par la lumière électrique.

Poison.—C'est un fait admis que la fièvre jaune et les fièvres intermittentes et rémittentes qui l'accompagnent sont le résultat d'un sang empoisonné par la respiration d'un air infect. Il n'y a pas de remède connu qui purifiera le sang si promptement que la préparation de Warner "Safe Kidney and Liver Cure" qu'on prend en connexion avec les "Warner's Safe Pills."

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Les pantoufles Louis XV à l'Etoile Rouge.

—Un mariage sous roche, dit le *Gaulois*. Il s'agit d'une cantatrice brune et belle, qu'on a vue à l'Opéra-Comique, sur les théâtres d'Italie et également dans l'avenue de l'Impératrice.

La cantatrice brune et belle qui se marie est Mlle Gabrielle Moisset. Le mari est un des représentants les plus connus de la bourgeoisie parisienne, fils de grand négociant, grand manufacturier lui-même....et veuf par surcroît.

Les apports des deux futurs conjoints sont assez ronds. La dot du mari ne sera pas de moins de huit cent mille francs. Mlle Moisset a une fortune d'environ un million, en y comprenant le grand et le petit hôtel qu'elle achève en ce moment dans l'avenue du Bois de Boulogne.

Mlle Moisset a mis comme condition *sine qua non* au don de sa main la promesse formelle de ne pas entraver sa carrière artistique.

Il ne serait donc pas surprenant que la nouvelle fiancée reparût bientôt sur une scène parisienne; son engagement à l'Opéra a été considéré, il y a quelque temps, comme à peu près certain.

Vos enfants auront besoin de souliers solides, à la campagne. L'Etoile Rouge.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme [illegible] l'humidité de [illegible] climat. M. Werlein invite les personnes [illegible] besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

—[illegible] pour acheter vos souliers [illegible]

CHAMBRE DES DEPUTES.

(*Séance du 8 juin.*)

LA DISTRIBUTION DES DRAPEAUX.

M. le ministre de la guerre dit que le gouvernement a décidé que la distribution des drapeaux serait faite aux troupes le 14 juillet. (Très bien! très bien!) Le ministre dépose un projet de loi tendant à ce qu'il soit autorisé à donner un certain nombre de décorations à cette occasion.

UNE INTERPELLATION DE LA DROITE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Blachère sur la politique intérieure du gouvernement concernant les révocations.

M. Blachère croit que le moment est venu d'interroger le gouvernement sur une politique qui jette le trouble et l'inquiétude dans le pays. [Bruit à gauche.] Il a suffi de quelques mois, en effet, pour passer de la république modérée à la république jacobine. [Nouveau bruit.]—[Très bien! à droite]. Les révocations systématiques, connues sous le nom d'épuration, sont un des caractères de cette politique. Jamais gouvernement n'avait pratiqué avec cette ardeur passionnée l'exécution des serviteurs de l'Etat, sans respecter les droits acquis, sans tenir compte des services rendus au pays....

Une pareille politique ne peut manquer d'appeler une réaction; déjà le peuple se révolte contre cette omnipotence de l'Etat, dans laquelle s'absorbent ses libertés les plus chères; il sait que la République est le gouvernement de quelques-uns, et non le gouvernement de tous. [Bruit.]

M. le président dit qu'il y a dans l'exercice du droit d'interpellation une limite qui a été franchie depuis longtemps. [Très bien! très bien! à gauche.]

M. Blachère demande quel est l'article du règlement qui trace les limites du droit d'interpellation. [Très bien! à droite.]

M. le président répond qu'il s'est borné à indiquer que le droit d'interpellation, surtout par discours écrit, avait des limites.

M. Blachère ajoute que sous l'empire on n'a jamais songé à limiter le droit d'interpellation.

Un membre à gauche dit que les orateurs qui interpellaient alors ne lisaient pas leurs discours.

M. Blachère, continuant son discours, examine quel sera sur l'esprit de la jeunesse le résultat de l'éducation qu'on lui prépare. Ce sera un mouvement de révolte et d'indignation qui se manifeste déjà par de nombreux symptômes.

Il faut, comme le disait déjà Lamartine en 1848, que la France cesse d'être la France ou que les républicains cessent de la gouverner.

L'orateur ajoute que la France ne cessera pas d'être la France. [Très bien à droite.—Aux voix.]

Vous avez déclaré la guerre à la France catholique, à la charité, à la bienfaisance, à toutes les idées, à toutes les traditions de ce pays, à la générosité, à la loyauté, à la liberté, au point que nous ne pourrons bientôt plus enterrer nos morts comme il nous conviendra; vous nous gênez comme citoyens, comme Français, comme pères de familles; le jour approche où la France, à qui vous avez déclaré la guerre, reprendra possession d'elle-même!"

Sur ce beau mouvement d'éloquence, M. Blachère descend de la tribune. Il s'attendait à une réponse du gouvernement. Mais aucun ministre ne daigne relever ces attaques violentes et ne portant sur aucun point déterminé.

Le président, en cet état, propose de voter l'ordre du jour pur et simple. Mais la droite, honteuse de voir le débat se clore ainsi, dépêche à la tribune un autre des siens, M. le prince de Léon, dans l'espoir qu'il sera plus heureux comme orateur.

M. le prince de Léon, député légitimiste du Morbihan, est venu protester contre l'épuration des cadres de l'armée territoriale.

Après avoir rappelé l'incident Carayon-Latour et l'incident du général Gresley, l'orateur dit que le nouveau ministre de la Guerre, le général Farre, résolut de faire ce que le général Gresley n'avait pas voulu faire.

"48 colonels, 61 chefs de bataillon, 14 chefs d'escadron, en tout 123 officiers supérieurs ont été mis à la suite ou rayés des cadres. Pourquoi ces officiers ont-ils été chassés de l'armée? Etaient-ils donc indignes? Une commission d'enquête s'était-elle prononcée contre eux? Avaient-ils commis des fautes contre la discipline? Non, on n'avait rien à leur reprocher; ils ont été frappés pour cause politique; M. le ministre l'a avoué au Sénat.

M. le général Farre avec une grande énergie, interrompt l'orateur et dit de son banc: "Je ne l'ai pas avoué, je l'ai déclaré." Ces mots produisent une sensation marquée dans la Chambre.

M. le prince de Léon reprend son argumentation et dit que l'unique tort de ces officiers était de n'être pas républicains, de croire à la religion. Tous ils avaient servi pendant la Défense nationale et avaient exposé leur vie. Et ici l'orateur, se servant des publications faites par les feuilles cléricales, se met à lire à la tribune les états de service d'un certain nombre d'officiers de l'armée territoriale mis à la suite. Puis, parlant de la manière dont ces officiers ont été avertis de la mesure qui les atteignait, M. le prince de Léon soulève un vif incident dont voici le compte-rendu:

M. le prince de Léon.—Un de vos préfets, le préfet du Morbihan, disait, il y a quelque temps, aux officiers d'un régiment de hussards, qu'ils avaient porté la livrée. Eh bien, quand on compare des officiers à des laquais, on leur donne leurs huit jours avant de les congédier.

M. Constans ministre de l'Intérieur.—Le préfet du Morbihan n'a jamais dit cela.

M. le prince de Léon.—Eh bien, je vais vous lire les paroles du préfet.

M. Clémenceau.—Dans quel journal lisez vous ces paroles.

M. le prince de Léon.—Dans le journal le *Morbihan* (Exclamations et rires à gauche.) Mais, comme le fait n'a pas été démenti, comme le journal n'a reçu aucun communiqué, on peut tenir ces paroles pour exactes. (Très bien! très bien! à droite.—Dénégations à gauche.)

Voici les paroles du préfet: "Messieurs, je suis enchanté de faire votre connaissance. Je ne vous parlerai pas de vos devoirs militaires, je n'ai pas qualité pour cela; mais je vous rappellerai que vous êtes les soldats de la République; naguère vous portiez la livrée d'un prince; maintenant vous avez l'uniforme de la liberté."

M. le ministre de l'Intérieur.—Je répète que tout cela est inexact. (Bruit à droite.)

M. Tirard, ministre du Commerce.—En quoi! vous ne voulez même pas permettre au ministre de répondre à une affirmation qu'on apporte à la tribune? (Très bien! très bien! à gauche—Bruit à droite.)

M. le président.—M. le ministre de l'Intérieur, qui est le chef hiérarchique du préfet du Morbihan, a fait remarquer à M. le prince de Léon que le fait qu'il allègue est dénié. Lorsqu'un fait est apporté à la tribune, tout le monde est intéressé à ce qu'il reçoive immédiatement sa confirmation ou sa contradiction. (Très bien! très bien!)

M. le prince de Léon.—Eh bien, je prie M. le ministre de la Guerre de vouloir bien monter à la tribune et de nous affirmer qu'il n'a pas écrit au préfet une lettre de blâme et que, le lundi de Pâques, le colonel du 6e hussards n'a pas réuni ses officiers pour leur faire part du blâme adressé au préfet par le ministre. (Applaudissements à droite.)

M. Constans, ministre de l'intérieur.—Le préfet du Morbihan, sur la demande d'explications qui lui a été adressée par le ministre de la Guerre, a affirmé qu'il n'avait jamais tenu ces paroles.

M. le ministre de la Guerre.—C'est positif.

M. Constans, ministre de l'Intérieur.—J'ai mandé à Paris M. le préfet du Morbihan, et il m'a répété la même affirmation. Il n'y a donc eu aucun blâme, et je sais à quel fait M. le prince de Léon fait allusion lorsqu'il parle d'une réunion d'officiers qui m'est inconnue. (Applaudissements à gauche.)

M. le prince de Léon.—Je suis très heureux de prendre acte de ces paroles, qui rassureront les populations du Morbihan. (Rires ironiques à gauche.)

Cet incident clos, M. le prince de Léon résumant son argumentation, s'exprime ainsi:

Il est un fait indiscutable, c'est que, par les décrets du 3 février, le ministre de la Guerre a porté atteinte à des intérêts privés et compromis l'intérêt de l'Etat."

M. le général Farre, ministre de la Guerre, en présence d'attaques aussi vives, monte à la tribune; en quelques mots il fait justice des accusations dont il a été l'objet; chacune des phrases qu'il prononce est accueillie par les applaudissements répétés de la gauche. Voici la brève déclaration qu'il fait:

M. le prince de Léon m'accuse de désorganiser l'armée territoriale. Je commence par répondre à ce reproche qui est grave. Je crois que bien loin d'avoir mérité ce reproche j'ai mérité plutôt des encouragements et des applaudissements. (Applaudissements répétés à gauche et au centre.) Parce que ce qui jette surtout la désorganisation dans l'armée, c'est d'y introduire la politique. (Applaudissements à gauche.—Bruit à droite.) Et rien ne me paraît plus dangereux que de voir un colonel, un officier supérieur, au sortir d'un banquet ou d'une réunion dans laquelle il a attaqué violemment le gouvernement dans son principe même, se présenter à la tête des troupes qui doivent défendre la république. (Applaudissements prolongés à gauche et au centre.)

C'est surtout au point de vue militaire que je me refuserai toujours à supporter cette situation. (Applaudissements.)

M. le prince de Léon a apporté ici les états de services d'officiers révoqués. Je n'avais point pensé à cela, et je ne le regrette pas, parce qu'il m'aurait fallu apporter en même temps des notes d'inspecteurs généraux qui ne doivent point trouver place à la tribune.

Sur ces derniers mots le générale Farre regagne le banc du gouvernement, accompagné par les applaudissements de la majorité.

Un membre bonapartiste, M. Le Provost de Launay, soulève un autre incident.

M. le provost de Launay fils demande s'il est vrai que, dans la dernière promotion, il y ait des officiers qui ne remplissent pas les conditions prescrites par la loi de 1838.

M. le Ministre de la guerre répond négativement. (Applaudissement.—La clôture.)

M. le baron Reille, parlant pour un fait personnel, au nom de ses collègues de l'armée territoriale révoqués et au sien, demande au ministre d'apporter les notes d'inspection générale. En ce qui concerne le fond même du décret, le conseil d'Etat est saisi de la question; quant à la forme, on a dit au Sénat que ces officiers avaient été renvoyés comme incapables. Or, pendant la guerre de 1870, ces officiers ont fait leur devoir sans demander quelles mains tenaient le drapeau de la France. (Très bien! très bien! à droite.—La clôture!)

La clôture est prononcée.

Les souliers d'enfants de l'Etoile Rouge.

Fallecio ayer á la una de la tarde, el niño VICTORIANO EMILIO ANGLADA, á la edad de un año y 4 meses, hijo de Pedro y de Julia Anglada. Se ruega á los amigos y conocidos de su padre, asistan á su entierro que tendrá lugar hoy á las 4 h y 1/2 de la tarde. El cadaver esta expuesto calle Union, No 35, entre Craps y Grands Hommes.

Falleció el 25 de Junio, á la 1 de la tarde, el niño VICTORIANO EMILIO ANGLADA, á la edad de un año y medio, nativo de la N. Orleans. Los amigos y conocidos de su padre, Pedro Anglada y del Padrino Victoriano Lopez, son respectuosamente invitado de asistir al entierro que tendrá lugar hoy 26 de Junio, á las 4 de la tarde. El cuerpo esta depositado calle Union, No 35, entre Craps y Grands-Hommes.

De la parte de su padre, Pedro Anglada.

Salle de l'Association Protectrice Mutuelle des Jardiniers.—Les officiers et les membres de cette association sont invités à s'assembler à leur salle DIMANCHE, 27 juin, à 1 heure de l'après-midi, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'Association.

Par ordre du vice-président, NICK YOUNG.

Théo. Reuther, Secrétaire. 26 juin—2f

Excursion

Afin de donner toutes les facilités possibles au grand nombre d'excursionnistes qui prennent le NEW CAMELIA les DIMANCHES MATIN, et jusqu'à nouvel ordre, un train partira des rues Canal et Carondelet, à 7 heures du matin. Il contiendra un char pour bagages. Un autre train partira à 7 heures 10; le vapeur attendra son arrivée pour partir. C'est un nouveau confort procuré par la compagnie.

C. R. EVANS, Surintendant.

26 juin—

Maîtres de cafés, attention!!

NOTICE SPECIALE.

Les privilèges de barre et de restaurant, etc., pour le Festival de la Société de Bienfaisance des Commis qui aura lieu le Dimanche 4 Juillet seront vendus aux enchères publiques DIMANCHE, 27 juin, à midi, dans la bâtisse en briques aux Fair Grounds. 25 juin—2f

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs en détail.

No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart

A vendre en détail:

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
Californie Zinfandel No 1	80
" No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hoch	75

Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.

Livraison à domicile sans frais.

24 juin—1 an

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St Bernard, 24 juin 1880.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont notifiés que la réunion annuelle aura lieu LUNDI, 28 juin, à sept heures et demie du soir, pour l'élection des officiers. Les membres honoraires sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre de J. N. AUGUSTIN, Président.

Wm. Le Monnier, Secrétaire. 25 juin—2f

Salle de l'Association des Contribuables - Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880—Une réunion de cette Association aura lieu SAMEDI, 26 de ce mois, à la Salle Cohéén, 51 rue Bienville, à 7 heures P. M. Tous les contribuables sont respectueusement invités à y assister, des questions de haute importance devant leur être soumises.

Par ordre du Président. EDOUARD DURIVE Jr., Secrétaire.

25 juin—2f

Bureaux de la compagnie des Water-works de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St. Charles et Perdido.—Conformément à la section 6 de la charte, l'élection annuelle pour Directeur aura lieu aux bureaux de la compagnie, LUNDI 5 juillet 1880, de 11 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

N.-Orléans, 23 juin 1880. 24 juin—au 5 juil.

Office of Importers' Bonded Warehouse Co.—Coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1880.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 5 juillet 1880, de midi à une heure P. M.

HENRY TREMOULET, Président.

23 juin—au 5 juil

Bureau de la New Orleans City Rail Road Company.—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1880.—A la réunion régulière du Conseil de Direction tenue le 9 du courant, il a été déclaré un dividende de deux pour cent, à prendre sur les gains du chemin pendant les trois derniers mois, payable aux actionnaires le 12 juillet prochain. Tout transfert d'actions opéré dans les dix jours qui précèdent cette date se fera en dehors du dividende.

J. M. DEMAREST, Secrétaire par intérim.

26 juin—15f

On Demande

UNE BONNE FRANÇAISE de premier ordre. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au No 147 rue St. Charles.

25 juin—3f

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après le dôme formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

L'association existant sous la raison sociale de ALBERT & REINERTH est de ce jour—1er juin 1880—dissoute d'un commun accord. Wm. Reinerth ayant acheté l'intérêt de E. A. Albert continuera à l'ancien local, No 30 rue de Chartres, coin Douane, pour son propre compte sous le nom de Wm. Reinerth, qui est chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne société.

WM. REINERTH, E. A. ALBERT.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1880.

En référant à ce qui précède, je prends plaisir à recommander M. Reinerth à mes amis ainsi qu'à solliciter pour lui la continuation des ordres de la campagne et de la ville, qui ont été si libéralement prodigués à l'ancienne maison de Albert & Reinerth.

E. A. ALBERT.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1880. 30 juin—?f

MISSISSIPPI MILITARY INSTITUTE,

PASS CHRISTIAN.

La session d'été commencera le 1er juillet 1880. Pour renseignements s'adresser à E. H. MUNFORD, Surintendant.

20 juin—?f—1m

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Frederick Jussow, 1154 Prospect Place, New York, la moitié du billet No 42,800, tirage à numéros simples, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de cent mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de cinq piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent.

Résidence: Compagnie d'Express du Sud,

26juin—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de D. M. Edsall, New York, Edward Riley, 56 Soper avenue, Brooklyn, New-York, Stephen Krieger, 95 et 97 Commercial avenue, Brooklyn, New-York, un dixième chacun du billet No 5,971, tirage à numéros simples, Classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de Cinquante mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent.

Résidence: Compagnie d'Express du Sud,

26 juin—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de P. E. Beshel, No 282 rue Poydras, Nouvelle Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: P. E. SELLE.

Résidence: Rue Conti, entre Broad et Dolhonde, Nouvelle-Orléans.

26 juin—2f PP

AVIS.

Nlle-Orléans, 21 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de la Chatham National Bank of New York, un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, "Classe F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres, le mardi, 15 juin, 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Banque Nationale de la Louisiane sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: E. B. LHOSTE.

Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Le.

26juin—2f PP

AVIS.

Nouvelle Orléans 24 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de P. C. Victory, 396 5th Avenue, Brooklyn, New-York, un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres, mardi, 15 juin 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT agent de la Compagnie d'Express du Sud,

Résidence: Nouvelle-Orléans, Lne.

26juin—2f PP

AVIS.

Nlle-Orléans, 18 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de un cinquième du billet No 28,846, tirage à numéros simples, "Classe F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de dix mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: J. PLONSKY.

Résidence: Vermillionville, Lne.

26 juin—2f PP

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Joseph McGillick, 471 3rd Avenue, New-York, un cinquième du billet No 28,846, tirage à numéros simples, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de dix mille piastres, le mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,

Résidence: Compagnie d'Express du Sud,

26juin—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.

Nlle-Orléans, 21 juin 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Archibald C. Palmer, Aurora, N. Y., par l'entremise de C. H. Vibbard, New-York, le billet entier No 9989, tirage à numéros simples, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres le mardi 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Dix Piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: T. M. WESTCOAT, agent.

Résidence: Compagnie d'Express du Sud.

26juin—2fPP Nlle-Orléans, Lne.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES reçues par les derniers arrivages:

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8o	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat, 3 vol. in 8o	9 00
Chandieux (Mme Claire)—La Dot Régimentaire	1 25
Lindau—Peines Perdues	1 25
Eugène Faivre—Deux Garçons	1 25
Belagobey—L'Héritage de Jean Tourniquet	1 25
Henssaye—La Couronne de Bleuets	1 25
Belagobey—Du Rhin au Nil	1 25
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 25
Lacretelle—Monseigneur	1 00
Richebourg—Un Calvaire	1 25
A. Dumas—La Question du Divorce	2 00
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique—Indissolubilité et Divorce	1 40
Masseras E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40

PAPIERS PEINTS.

Livres Classiques Français et Américains.

ARTICLES POUR BUREAUX.

Abonnements à la lecture,

PRIX REDUITS!!!

GRAND BAZAR

D'HABITS et de LINGE FAIT

—DE—

GODCHAUX,

81 & 83 RUE DU CANAL.

NOUS OUVRIRONS

MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpaca de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres fabriques.

LINGE DE DESSOUS

—ET—

BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de mer[illegible] chemises élastiques et molletonnées des plus bas prix aux plus fins tissus de soie [illegible]

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des Monts Cumberland.

GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Génl. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.

Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

Dr A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal. Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer.

Conditions: Par jour, $3; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO, Propriétaires.

23 mai—au 1er juil

Capon Springs and Baths.

(Alkaline Lithia Waters.)

HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 12 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie ou de l'uterus, de la goutte, les maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. Les eaux de nos sources ne manquent jamais de réconforter les anémies. Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Nos bains, chauds ou froids, et les douches, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et délicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des Etats à coton et à sucre.

Pension: $42 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie du Staunton Va. et Valley R. R.

Ecrivez pour des brochures ou adressez vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE, Propriétaire.

6juin—1m

MONTROSS HOUSE.

Anciennement Shady Grove,

Biloxi, Miss.

Le propriétaire à l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bassell House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra comme auparavant qu'il l'a fait dans le passé. La nouvelle Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée, ce qui en fait un des endroits les plus salubres du littoral, où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe, à Mauroque et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servie. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS, Propriétaire.

Deux malles par jour.

30 mai—4 mois

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme le plus important Watering place du Sud. Le col. THOMAS WILSON propriétaire de ces sources cinq ans avant 1873, en sera l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. KENT.

14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des

CULLUM SPRINGS

15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—3mois

Les steamers de la malle des Etats-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M.

HOTEL DE L'EUROPE,

A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.

19 mai—3m

MANDEVILLE. MANDEVILLE.

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE, Lne.

E. FRAPART, Propriétaire.

Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Hérahe." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1142, Nlle-Orléans. [illegible]

CHARLES JACQUES.

Restaurant français,

54 Ouest-Quatrième Rue,

Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar; Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.

15avril—?

Taxes de Ville—1880.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Hotel de Ville, Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès majeurs pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni droits d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mille à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mille restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

2 juin—1m

INSTITUT ST. LOUIS.

MADAME MATTHEY annonce aux familles que des raisons de santé l'obligeant à se retirer, elle a cédé l'Institut St-Louis à Mme S. FARNET, directrice de l'Institut d'Orléans. Mme Farnet est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge.

Mme Matthey saisit cette occasion pour remercier les familles des nombreux témoignages d'estime qu'elle en a reçus depuis huit ans qu'elle dirige l'Institut St. Louis, elle sollicite la même confiance et le même patronage pour la nouvelle directrice.

Nouvelle-Orléans, mai 1880.

INSTITUT ST-LOUIS.

MME S. FARNET remplaçant Mme E. MATTHEY comme directrice de l'Institut St-Louis sollicite le patronage du public et de ses nombreux amis, elle s'efforcera de mériter la confiance que les parents ont toujours accordée à Mme Matthey.

Le département de l'Anglais sera entièrement sous la direction de Mlle M. S. Brown et recevra une attention particulière. Mme Farnet se félicite d'avoir pu s'assurer l'aide d'un professeur si capable et si bien connu.

Les anciens professeurs sont conservés. M. Basile, si favorablement connu comme professeur de Français, Mme E. Lafosse, comme professeur de Musique.

Mme FARNET, Directrice et Principale.

16mai—1m—Dim Mer Ven

PIANOS

PRIX D'ÉTÉ:

$25 ET $50,

De moins que les prix d'hiver.

Veuillez venir et examiner mon stock—Conditions qui conviennent.

VIEUX PIANOS PRIS EN ÉCHANGE DE NEUFS.

Quelques Pianos d'occasion Américains et Français en magasin.

AGENCE POUR LA VENTE

—DES—

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek.

—ET—

HALE,

CÉLÈBRES DANS LE MONDE ENTIER.

ORGUES

—DE—

Mason & Hamlin,

—ET—

ESTEY

—POUR—

EGLISES ET SALONS.

LIVRES

—DE—

Musique et d'Etudes.

IMPORTATION DIRECTE

D'INSTRUMENTS

—DE—

MUSIQUE,

INSTRUMENTS de CUIVRE,

ACCORDÉONS,

NOUVEAUX ENVOIS.

Pianos accordés et Réparés.

CATALOGUES LIVRÉS SUR DEMANDE.

PHILIP WERLEIN,

135-CANAL-135

Onzième Célébration Annuelle

—DU—

QUATRE DE JUILLET,

Grande Exhibition Pyrotechnique,

Concert en plein air et Bal

—PAR—

L'Association de Bienfaisance des Commis,

AUX FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 4 JUILLET 1880.

Entrée.......50 cents

Les dames ne seront admises qu'avec des invitations. On peut se procurer des invitations en s'adressant aux membres ou à la Boîte de Poste (Lock Box) 1786.

Des propositions cachetées pour les Barres, le Restaurant, &c., seront reçues par J. C. SMITH, 22 rue St-Charles, jusqu'au 20 de ce mois.

13 juin—13und juil

AVANT DE PARTIR POUR LES

Villes de Bains,

Où vous trouverez difficilement à vous chausser à votre goût et à des prix raisonnables

Faites Emplette DE VOTRE CHAUSSURE

À L'ETOILE ROUGE À L'ETOILE ROUGE À L'ETOILE ROUGE

La Grande Maison du Bon Marché Extraordinaire

COIN CANAL ET BARONNE.

ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

5 juin—

LA CONFIANCE,

de PARIS, France.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

Organisée en 1844.

Bureau rue Favart No 2.	Branche aux Etats-Unis. Département du Sud. 130 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

Président du Conseil d'Administration.

M. Duclerc, Sénateur, ancien Ministre des Finances.

E. Burkhardt....... Président

Chas. Meury....... Vice-Président.

Directeurs à New-York.

M. Geo. C. Magoun, de la maison Kinder, Peabody & Co.

.. Richd Butler, .. Howard, Sanger & Co.

.. Eugène Kelly. .. Eugène Kelly & Co.

Louis de Bébian, General Transatlantic S. S. Co.

Total de l'actif de la Compagnie au 31 décembre 1879.

Fcs. 39,478,311 10 $7,895,662 22

—Branches aux Etats-Unis.—

Situation au 31 décembre 1879.

—ACTIF—

Déposé en bons des Etats-Unis à 4 p. cent	$582,510 00
Déposé en banque	20,567 24
Primes en voie de collection	22,556 88
Total de l'actif	$586,634 12

—PASSIF—

Réserves pour risques en cours	$111,568 23
Pertes non payées	21,270 22
Commission due aux agents	1,767 65
Total du passif	$134,606 10
Excédant	452,028 02

—Références—

M. le Vicomte P. d'Abzac, Consul de France.

MM.

A. Carrière & Sons,	Smith B ee & Co.,
A. Rocheraux & Co,	J. L. Phipps & Co.,
E. Marquese & Co,	P. Poursine,
Schmidt & Ziegler,	Delvaille & Lapeyre,

S. H. Kennedy, Président de la Banque de l'Etat.

F. Limet, Editeur de l'Abeille.

DÉPARTEMENT DU SUD.

COLOMB, RAIMONDY & CO,

E. C. Colomb, Rodolphe Raimondy, F. Gordon

Agents-Généraux,

130 rue Commune,

(Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane.)

17 juin—7f—1m—DMenJ PP.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. BUSTIS, Commissaire des Etats-Unis 36 rue Carondelet, P. O. boîte 2037.

20 avril—3 m

WEST END.

JOUR EXTRA!

Représentation remise pour cause de mauvais temps à

MARDI, 29 JUIN 1880.

Grande Représentation Complimentaire

OFFERTE AU

Prof. MARIN,

Le magicien renommé dans le monde entier.

Souvenez-vous: Entrée gratuite pour tous.

J. S. GOLDSMITH, Directeur.

La représentation commencera à 8 heures P. M.

AUSSI

Grands Concerts

EN PLEIN AIR,

TOUS LES SOIRS

—AU—

JARDIN WEST END,

De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,

PAR LA CÉLÈBRE

BANDE MILITAIRE

—DU—

PROFESSEUR SPORER,

Comprenant Vingt-cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les

Magnifiques Lumières Electriques.

De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur.

Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet.

Souvenez-vous! Billets aller et retour seulement QUINZE CENTS!

15juin— C. R. EVANS, Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 juin 1880, les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le

WEST END,

à 6:15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M.; 3:30 P. M., 4 P. M. ensuite toutes les VINGT MINUTES.

Le dernier train de la ville, 10:15 P. M.; dernier train de West End, 11 P. M.

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.

Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après midi.

La fontaine est arrivée et sera installée incessamment.

19 juin— C. R. EVANS, Surintendant.

PROMENADE CONCERT

—AU—

SPANISH FORT

Chaque Soir.

Trains toutes les 20 minutes après 5 heures.

7 mai—2m

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

Dépôt au coin des rues Canal et Basin.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi toutes les quarts d'heure.

Dans la semaine de 6:30 à 8; alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5; après quoi toutes les vingt minutes.

T. S. WILLIAMS, Directeur Général.

1erjuin—1m

A Vendre,

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 48 à 84 pouces de diamètre.

F. A. LULING, Luling Stations, P. O. Paroisse St-Charles, Lne.

22 mai—3m. MenJS.

TAPIS. TOILES CIRÉES

NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,

100.......Rue du Canal.......100

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.

Aux prix les plus réduits.

11avril—3mPP

NATTES, NATTES,

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds

A. Brousseau's Son,

MAGASIN DE TAPIS

17.......RUE DE CHARTRES.......17

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.

STORES DE FENETRES,

Articles de Rideaux, Articles de Tapisserie.

Venez juger par vous-même de la modicité des prix.

20 mai—

LES HERITIERS

J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 JUIN.—CLASSE No 151.

Tirage de 4 heures P. M.

66	74	53	13	67	21	44	75	25	70	14	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

[illegible]

ADAM GIFFEN, LOUIS E. PILIE, Commissaires.

Les noms de nos tirages quotidiens, par [illegible]

A vendre

A l'amiable, la PHARMACIE située rue de Chartres, No 149. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. Si d'ici au 30 courant, elle n'est pas vendue à l'amiable, elle le sera à l'encan par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

20 juin—au 30 juin

A LOUER.

La MAISON No 23 rue St. Philippe, entre Chartres, s'adresser rue Dauphine No 114, près Esplanade. 17 juin—